

# Comptes de la santé 2009-2010 à 2011-2012

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX





# Comptes de la santé 2009-2010 à 2011-2012

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX



Édition :

**La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec**

Le présent document a été publié en quantité limitée et n'est maintenant disponible qu'en version électronique à l'adresse : [www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca) section **Documentation**, rubrique **Publications**.

Le genre masculin utilisé dans le document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011

Bibliothèque et Archives Canada, 2011

ISBN : 978-2-550-63659-5 (version imprimée)

ISBN : 978-2-550-63660-1 (version PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

## MESSAGE DU MINISTRE

Monsieur Jacques Chagnon  
Président de l'Assemblée nationale du Québec  
Hôtel du Parlement

Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que je vous transmets les Comptes de la santé 2009-2010 à 2011-2012.

Avec le plus important poste budgétaire du gouvernement du Québec, le financement du réseau de la santé est au cœur des préoccupations de tous les acteurs du vaste réseau de la santé et des services sociaux. C'est pourquoi nous devons rendre compte de nos choix, de nos actions, tout comme de l'utilisation des fonds, et ce, en toute transparence.

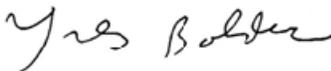
Vous trouverez donc dans ces pages la revue financière du ministère de la Santé et des Services sociaux, des indicateurs liés à la performance du réseau, les sources de financement ainsi que des renseignements se rapportant aux dépenses totales de santé et de services sociaux.

En rendant accessibles ces chiffres, nous voulons favoriser une meilleure compréhension des enjeux actuels tout en sensibilisant la population à l'évolution des dépenses de notre système de santé. Notre gouvernement a posé plusieurs gestes pour favoriser un bon contrôle des coûts, puisqu'il est essentiel que chaque dollar investi le soit à bon escient.

Nous avons collectivement fait le choix de prioriser la qualité et l'accessibilité des soins et services de santé et les progrès accomplis au cours des dernières années sont indéniables. Aussi faut-il voir dans ces informations autant d'éléments qui peuvent alimenter notre réflexion et nous amener tous vers un avenir meilleur.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux,



Yves Bolduc



# TABLE DES MATIÈRES

<b>CONTEXTE .....</b>	<b>7</b>
<b>1 REVUE FINANCIÈRE DES COMPTES DE LA SANTÉ.....</b>	<b>9</b>
1.1 Croissance des dépenses de santé et de services sociaux ainsi que des sources de financement.....	9
1.2 Dépenses de santé et de services sociaux.....	10
1.3 Sources de financement .....	13
<b>2 PERFORMANCE ET INDICATEURS DE RÉSULTATS.....</b>	<b>19</b>
2.1 Portrait de l'effectif et des établissements.....	19
2.2 Volume et nature des soins .....	21
<b>3 SOURCES DE FINANCEMENT POUR CERTAINES ACTIVITÉS .....</b>	<b>23</b>
<b>4 DÉPENSES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX AINSI QUE LES SOURCES DE FINANCEMENT, 2010 -2011.</b>	<b>27</b>
<b>5 CONCILIATION DES DÉPENSES DES COMPTES DE LA SANTÉ À PARTIR DES DÉPENSES CONSOLIDÉES DE LA MISSION SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX DANS LES COMPTES PUBLICS .....</b>	<b>31</b>

## LISTE DES TABLEAUX ET DU GRAPHIQUE

Tableau 1	Dépenses de santé et de services sociaux ainsi que les sources de financement .....	9
Tableau 2	Dépenses par programme.....	10
Tableau 3	Dépenses par catégorie de dépenses.....	11
Tableau 4	Dépenses du FINESSS par orientation stratégique et axe d'intervention.....	12
Tableau 5	Fonds des services de santé .....	13
Tableau 6	Contribution santé .....	14
Tableau 7	Contributions du gouvernement fédéral .....	15
Tableau 8	Contributions des usagers .....	16
Tableau 9	Contributions d'autres ministères et organismes.....	17
Tableau 10	Contribution du gouvernement du Québec provenant des impôts et des taxes du fonds consolidé du revenu.....	18
Graphique 1	Effectif du réseau de la santé et des services sociaux, 2010-2011.....	19

## **LISTE DES TABLEAUX ET DU GRAPHIQUE (SUITE)**

<b>Tableau 11</b>	<b>Établissements publics et privés du réseau sociosanitaire québécois par mission ...</b>	<b>20</b>
<b>Tableau 12</b>	<b>Volume de soins rendus par programme et service.....</b>	<b>21</b>
<b>Tableau 13</b>	<b>Régime public d'assurance médicaments.....</b>	<b>23</b>
<b>Tableau 14</b>	<b>Contributions par type d'assurés, 2010-2011 .....</b>	<b>24</b>
<b>Tableau 15</b>	<b>Services d'hébergement en établissement .....</b>	<b>25</b>
<b>Tableau 16</b>	<b>Transport ambulancier, 2010-2011 .....</b>	<b>26</b>
<b>Tableau 17</b>	<b>Dépenses par entité, 2010-2011.....</b>	<b>27</b>
<b>Tableau 18</b>	<b>Sources de financement par entité, 2010-2011 .....</b>	<b>28</b>
<b>Tableau 19</b>	<b>Conciliation des dépenses des comptes de la santé à partir des dépenses consolidées de la mission Santé et Services sociaux présentées dans les <i>Comptes publics 2010-2011</i> .....</b>	<b>31</b>

## CONTEXTE

Dans un souci d'améliorer l'information et la transparence quant aux résultats des efforts financiers faits pour offrir des services de santé et de services sociaux de qualité, le gouvernement du Québec annonçait le 30 mars 2010, lors du discours sur le budget, la mise en place des comptes de la santé.

Les comptes de la santé sont un instrument qui permet notamment d'informer la population sur :

- les répercussions de la consommation des services de santé sur l'évolution des coûts de notre système de santé;
- les choix auxquels nous faisons face, collectivement, pour préserver la qualité des services de santé et l'accessibilité à ces services.

Par les comptes de la santé, sur la base des recommandations issues des travaux des divers comités et groupes de travail, on vise à :

- améliorer la transparence quant aux sommes consacrées au secteur de la santé et des services sociaux;
- sensibiliser la population à l'évolution des dépenses de santé et à la pression qu'exercent ces dépenses sur les autres missions de l'État;
- constituer une base de référence pour les discussions publiques portant sur les enjeux et les choix à faire pour assurer la pérennité du financement de la santé.

Ce document d'information présente :

- les dépenses de santé et de services sociaux du gouvernement du Québec;
- les sources de financement;
- un ensemble d'indicateurs liés à la performance du réseau.

Les données financières produites pour établir les comptes de la santé représentent les résultats consolidés des entités suivantes :

- Corporation d'hébergement du Québec;
- Corporation d'urgences-santé;
- Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux;
- Fonds de l'assurance médicaments;
- Fonds des services de santé;
- Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie;
- Héma-Québec;
- Institut national de santé publique du Québec;

- Institut national d'excellence en santé et en services sociaux;
- Ministère de la Santé et des Services sociaux;
- Ministère des Finances – transferts fédéraux pour la santé;
- Régie de l'assurance maladie du Québec;
- Réseau de la santé et des services sociaux (établissements publics, agences et autres instances régionales).

De plus, la dépense totale de santé et de services sociaux consolidée des comptes de la santé intègre notamment le coût des médicaments assumé par les participants au régime public d'assurance médicaments, le service de dette des organismes non budgétaires et la contribution du gouvernement, en tant qu'employeur, au Fonds des services de santé. À cet effet, la conciliation des dépenses des comptes de la santé à partir des dépenses consolidées de la mission Santé et Services sociaux dans les *Comptes publics 2010-2011* est présentée à la section 5.

Rendus publics annuellement, les comptes de la santé contiennent des informations financières permettant donc de comprendre l'impact du niveau des ressources allouées au système de santé.

# 1 REVUE FINANCIÈRE DES COMPTES DE LA SANTÉ

## 1.1 Croissance des dépenses de santé et de services sociaux ainsi que des sources de financement

Cette section présente un tableau sommaire sur l'évolution des dépenses de santé et de services sociaux ainsi que des sources de financement.

**TABLEAU 1**

**Dépenses de santé et de services sociaux ainsi que les sources de financement<sup>1</sup>**  
(en millions de dollars)

	2009-2010	2010-2011	2011-2012 <sup>P</sup>	Variation annuelle moyenne <sup>2</sup> (%)
<b>Dépenses de santé et de services sociaux</b>				
Dépenses de programmes du fonds consolidé du revenu	-27 467	-28 514	-29 141	4,4
Dépenses du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux	—	-252	-615	
<b>Sous-total</b>	<b>-27 467</b>	<b>-28 766</b>	<b>-29 756</b>	<b>5,1</b>
<b>Dépenses assumées par les usagers et autres</b>	<b>-3 932</b>	<b>-3 899</b>	<b>-3 963</b>	<b>-1,4</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX</b>	<b>-31 399</b>	<b>-32 665</b>	<b>-33 719</b>	<b>4,3</b>
<b>Sources de financement</b>				
Fonds des services de santé	5 797	5 974	6 122	
Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux	—	252	615	
Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie <sup>3</sup>	20	20	20	
Contributions du gouvernement fédéral	6 081	6 423	6 692	
Contributions des usagers	2 517	2 594	2 596	
Contributions d'autres ministères et organismes	336	350	358	
Revenus d'autres sources	1 050	967	1 009	
<b>Sous-total</b>	<b>15 801</b>	<b>16 580</b>	<b>17 412</b>	<b>4,2</b>
<b>Fonds consolidé du revenu - Impôts et taxes<sup>4</sup></b>	<b>15 598</b>	<b>16 085</b>	<b>16 307</b>	<b>4,3</b>
<b>TOTAL DES SOURCES DE FINANCEMENT</b>	<b>31 399</b>	<b>32 665</b>	<b>33 719</b>	<b>4,3</b>

P. Résultats préliminaires.

1. Ces données ont été compilées à partir de documents produits par le ministère de la Santé et des Services sociaux, des comptes publics et des états financiers de tous les organismes inclus dans le périmètre comptable de la mission Santé et Services sociaux. Ces données incluent, notamment, des montants liés à la contribution des usagers à l'assurance médicaments et les intérêts sur le service de dette.
2. La variation annuelle moyenne a été calculée à partir de la dépense 2008-2009 des comptes de la santé pour tenir compte de dépenses exceptionnelles de 487 M\$ en 2009-2010 constatées après le budget 2010-2011.
3. Ces contributions proviennent des revenus de la taxe sur le tabac.
4. Aux fins des comptes de la santé, la différence est pourvue à même les autres impôts et taxes du fonds consolidé du revenu.

## 1.2 Dépenses de santé et de services sociaux

Cette section montre l'évolution des postes de dépenses de santé et de services sociaux depuis trois ans.

### Dépenses par programme budgétaire

Le tableau ci-dessous présente sommairement les dépenses par programme selon la nomenclature du budget de dépenses.

TABLEAU 2

Dépenses par programme  
(en millions de dollars)

Programme	2009-2010	2010-2011	2011-2012 <sup>P</sup>	Variation annuelle moyenne <sup>1</sup> (%)
<b>1 - Fonctions nationales</b>	<b>493</b>	<b>483</b>	<b>544</b>	<b>5,0</b>
<b>2 - Fonctions régionales</b>				
Agences de la santé et des services sociaux	103	102	101	-1,0
Établissements de santé et de services sociaux	15 979	16 364	16 862	2,7
Organismes communautaires et autres organismes	439	455	462	2,6
Autres activités	2 482	2 679	2 570	1,8
Service de la dette	811	942	909 <sup>2</sup>	5,9
<b>Sous-total</b>	<b>19 814</b>	<b>20 542</b>	<b>20 904</b>	<b>2,7</b>
<b>3 - Office des personnes handicapées du Québec</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>0,0</b>
<b>4 - Régie de l'assurance maladie du Québec<sup>3</sup></b>	<b>9 382</b>	<b>9 801</b>	<b>10 125</b>	<b>3,9</b>
Plus :				
<b>Dépenses du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux</b>	<b>—</b>	<b>252</b>	<b>615</b>	
<b>Dépenses assumées par les usagers et autres, nettes des transferts entre organismes</b>	<b>1 697</b>	<b>1 574</b>	<b>1 518</b>	<b>-5,4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>31 399</b>	<b>32 665</b>	<b>33 719</b>	<b>3,6</b>
<b>En % du PIB</b>	<b>10,4</b>	<b>10,3</b>	<b>10,2</b>	

P. Résultats préliminaires.

1. Variation annuelle moyenne de 2010-2011 à 2011-2012.

2. Dans ce montant est considérée la provision requise pour l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations.

3. Sont incluses les dépenses assumées par les usagers et autres, notamment la franchise et la coassurance du régime public d'assurance médicaments.

## Dépenses par catégorie de dépenses

Le tableau suivant présente l'évolution des dépenses de santé et de services sociaux par grande catégorie de dépenses.

TABLEAU 3

### Dépenses par catégorie de dépenses (en millions de dollars)

	2009-2010 <sup>1</sup>	2010-2011	Variation en %
Rémunération	19 601	20 488	4,5
Fonctionnement	7 386	7 593	2,8
Capital	564	668	18,4
Intérêts	370	408	10,3
Support	2 724	2 738	0,5
Autres	754	770	2,1
<b>TOTAL</b>	<b>31 399</b>	<b>32 665</b>	<b>4,0</b>
<i>En % du PIB</i>	<i>10,4</i>	<i>10,3</i>	

1. Certaines données 2009-2010 ont été reclassées pour qu'elles soient conformes à la présentation adoptée en 2010-2011.

## Dépenses du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS)

Dans son budget 2010-2011, le gouvernement du Québec annonçait la création d'un fonds dédié au financement des services de santé et des services sociaux dans lequel il déposerait les sommes recueillies au moyen de la contribution santé.

Ces sommes permettent notamment de poursuivre le développement des services de santé et des services sociaux, d'assurer le soutien à des projets prometteurs destinés à améliorer la performance du système et de combler une partie de l'écart entre la croissance des dépenses de santé et celle des revenus qui servent à leur financement.

En 2010-2011, les sommes déposées dans ce fonds ont permis de maintenir et de renforcer les services de première ligne (142 M\$) ainsi que de favoriser l'accès à la chirurgie et l'accroissement des volumes de prestation de services (110 M\$).

Pour 2011-2012, le gouvernement du Québec prévoit investir un montant de 223 M\$ dans les services de première ligne et 388 M\$ dans l'accès aux services et l'accroissement des volumes. Un investissement de 4 M\$ est également prévu pour le soutien aux initiatives prometteuses destinées à améliorer la performance du système de santé.

### TABLEAU 4

#### Dépenses du FINESSS par orientation stratégique et axe d'intervention (en millions de dollars)

	2010-2011	2011-2012 <sup>P</sup>
<b>Accès aux services de première ligne</b>		
Plan d'investissements pour les personnes âgées	57	105
Groupes de médecine de famille (GMF)	78	100
Infirmières praticiennes spécialisées	7	18
<b>Sous-total</b>	<b>142</b>	<b>223</b>
<b>Accès aux services et accroissement des volumes</b>		
Accès à la chirurgie - volumes	85	180
Fonctionnement des nouvelles installations	25	50
Soins oncologiques	—	130
Autres mesures d'accès aux services <sup>1</sup>	—	28
<b>Sous-total</b>	<b>110</b>	<b>388</b>
<b>Soutien à l'amélioration de la performance</b>		
Projet LEAN et soutien à l'optimisation	—	4
<b>Sous-total</b>	<b>—</b>	<b>4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>252</b>	<b>615</b>

P. Résultats préliminaires.

1. Comprend les dépenses de nature administrative de l'ordre de 0,2 M\$.

### 1.3 Sources de financement

Cette section présente l'évolution de la part respective des revenus du Fonds des services de santé, du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux, des transferts du gouvernement fédéral, des usagers et du fonds consolidé du revenu attribués au financement de la santé.

#### Fonds des services de santé

Le Fonds des services de santé a été institué en 1970 pour aider à financer le système de soins de santé. Le Fonds est alimenté par les cotisations des employeurs et des particuliers perçues par Revenu Québec.

Pour les employeurs, le taux de cette cotisation varie de 2,70 % à 4,26 %, selon la masse salariale totale.

Pour les particuliers, la cotisation pour l'année d'imposition 2011 est de 1 % des revenus assujettis qui excèdent 13 305 \$, pour un montant maximal de 1 000 \$. Certains types de revenus sont toutefois exclus de l'assiette de cette cotisation. Il s'agit, notamment, des revenus d'emploi, des prestations de la sécurité du revenu, des indemnités versées par la Commission de la santé et de la sécurité du travail ainsi que de la pension de sécurité de la vieillesse.

TABLEAU 5

#### Fonds des services de santé (en millions de dollars)

	2009-2010	2010-2011	2011-2012 <sup>P</sup>	Variation annuelle moyenne <sup>1</sup> (%)
Cotisations des employeurs	5 582	5 765	5 910	2,9
Cotisations des particuliers	215	209	212	-0,7
<b>TOTAL</b>	<b>5 797</b>	<b>5 974</b>	<b>6 122</b>	<b>2,8</b>
<i>En % des dépenses de santé et de services sociaux</i>	<b>18,5</b>	<b>18,3</b>	<b>18,2</b>	

P. Résultats préliminaires.

1. Variation annuelle moyenne de 2010-2011 à 2011-2012.

## Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux

### Contribution santé

En 2010-2011, le gouvernement du Québec a mis en œuvre le Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS). Le FINESSS constitue une voie de financement additionnelle en matière de santé et de services sociaux afin d'assurer aux générations actuelles et futures la pérennité de notre système public de soins de santé et de services sociaux. Ainsi, le FINESSS est constitué des sommes prélevées au titre de la contribution santé. Contrairement à un impôt sur le revenu ou à une surtaxe, la contribution santé consiste en une contribution forfaitaire. Celle-ci, qui était de 25 \$ par adulte en 2010, est portée à 100 \$ en 2011 et sera de 200 \$ en 2012. Toutefois, les ménages à faible revenu sont exemptés de la contribution santé.

### TABLEAU 6

#### Contribution santé (en millions de dollars)

	2010-2011	2011-2012 <sup>P</sup>
Contribution santé	252	615
<i>En % des dépenses de santé et de services sociaux</i>	0,8	1,9

P. Prévisions.

## Contributions du gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral contribue aux soins de santé principalement au moyen du Transfert canadien en matière de santé. Pour avoir droit au plein montant, les provinces doivent satisfaire aux conditions énoncées dans la Loi canadienne sur la santé.

Le tableau ci-dessous présente les contributions du gouvernement fédéral sur trois ans.

TABLEAU 7

### Contributions du gouvernement fédéral (en millions de dollars)

	2009-2010	2010-2011	2011-2012 <sup>P</sup>	Variation annuelle moyenne <sup>1</sup> (%)
<b>Transferts pour la santé</b>				
Transfert canadien en matière de santé	4 015	4 252	4 486	5,7
Fiducie pour les garanties sur les délais d'attente	48	—	—	
Fonds fiduciaire pour le développement du vaccin VPH	27	—	—	
Fonds de transfert visant la réduction des temps d'attente <sup>2</sup>	58	58	58	0,0
<b>Sous-total</b>	<b>4 148</b>	<b>4 310</b>	<b>4 544</b>	<b>4,7</b>
<b>Impôts sur le revenu des particuliers</b>				
Portion notionnelle de l'abattement spécial du Québec relative au Transfert canadien en matière de santé <sup>3</sup>	1 723	1 857	1 976	7,1
<b>Sous-total</b>	<b>1 723</b>	<b>1 857</b>	<b>1 976</b>	<b>7,1</b>
<b>Autres programmes</b>				
Entente relative à la Loi fédérale sur le système de justice pénale pour les adolescents	37	37	—	
Entente relative à la participation des personnes handicapées au marché du travail	46	46	46	0,0
Services aux personnes ayant été infectées du virus de l'hépatite C	8	—	—	
Subventions versées aux établissements de santé et autres organismes	119	173	126	2,9
<b>Sous-total</b>	<b>210</b>	<b>256</b>	<b>172</b>	<b>-9,5</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 081</b>	<b>6 423</b>	<b>6 692</b>	<b>4,9</b>
<b>En % des dépenses de santé et de services sociaux</b>	<b>19,4</b>	<b>19,7</b>	<b>19,8</b>	

P. Résultats préliminaires.

1. Variation annuelle moyenne de 2010-2011 à 2011-2012.

2. Il s'agit d'un transfert en vertu de la partie V.1 de la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces. Il est accordé sur une base par habitant.

3. La portion notionnelle de l'abattement spécial relative au Transfert canadien en matière de santé correspond à 62 % de l'abattement spécial du Québec de 13,5 %. Le 38 % restant est associé au Transfert canadien en matière de programmes sociaux. Bien que ces revenus soient perçus par le Québec à l'impôt des particuliers, le gouvernement fédéral les considère comme des transferts versés à la province.

## Contributions des usagers

Ce tableau présente les diverses contributions des usagers à l'égard du financement des services de santé et des services sociaux.

TABLEAU 8

### Contributions des usagers (en millions de dollars)

	2009-2010	2010-2011	2011-2012 <sup>P</sup>	Variation annuelle moyenne <sup>1</sup> (%)
<b>Régime public d'assurance médicaments</b>				
Primes	817	874	846	1,8
Franchises et coassurances	724	742	752	1,9
<b>Sous-total</b>	<b>1 541</b>	<b>1 616</b>	<b>1 598</b>	<b>1,8</b>
<b>Contributions des adultes hébergés</b>	<b>700</b>	<b>709</b>	<b>723</b>	<b>1,6</b>
<b>Suppléments pour chambres privées et semi-privées</b>	<b>62</b>	<b>59</b>	<b>60</b>	<b>-1,6</b>
<b>Contributions parentales pour enfants placés en famille d'accueil</b>	<b>49</b>	<b>49</b>	<b>50</b>	<b>1,0</b>
<b>Autres contributions des usagers</b>	<b>165</b>	<b>161</b>	<b>165</b>	<b>0,0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 517</b>	<b>2 594</b>	<b>2 596</b>	<b>1,6</b>
<b>En % des dépenses de santé et de services sociaux</b>	<b>8,0</b>	<b>7,9</b>	<b>7,7</b>	

P. Résultats préliminaires.

1. Variation annuelle moyenne de 2010-2011 à 2011-2012.

## Contributions d'autres ministères et organismes

Ce tableau présente les contributions provenant d'autres entités à l'égard du financement des services de santé et des services sociaux.

TABLEAU 9

### Contributions d'autres ministères et organismes (en millions de dollars)

	2009-2010	2010-2011	2011-2012 <sup>P</sup>	Variation annuelle moyenne <sup>1</sup> (%)
Contributions d'autres entités, dont la Commission de la santé et de la sécurité du travail, le Fonds d'assurance automobile du Québec et le ministère de la Sécurité publique	296	308	316	3,3
Contributions en vertu d'ententes réciproques avec les autres provinces (Régie de l'assurance maladie du Québec)	40	42	42	2,5
<b>TOTAL</b>	<b>336</b>	<b>350</b>	<b>358</b>	<b>3,2</b>
<i>En % des dépenses de santé et de services sociaux</i>	<b>1,1</b>	<b>1,1</b>	<b>1,1</b>	

P. Résultats préliminaires.

1. Variation annuelle moyenne de 2010-2011 à 2011-2012.

## Impôts et taxes du fonds consolidé du revenu

Ce tableau montre l'évolution de la contribution du gouvernement du Québec au financement des services de santé et des services sociaux provenant des impôts et taxes du fonds consolidé du revenu.

TABLEAU 10

Contribution du gouvernement du Québec provenant des impôts et des taxes du fonds consolidé du revenu  
(en millions de dollars)

	2009-2010	2010-2011	2011-2012 <sup>P</sup>	Variation annuelle moyenne <sup>1</sup> (%)
Contribution du fonds consolidés du revenu - impôts et taxes	15 598	16 085	16 307	2,2
<i>En % des dépenses de santé et de services sociaux</i>	49,7	49,2	48,4	

P. Résultats préliminaires.

1. Variation annuelle moyenne de 2010-2011 à 2011-2012.

## 2 PERFORMANCE ET INDICATEURS DE RÉSULTATS

### 2.1 Portrait de l'effectif et des établissements

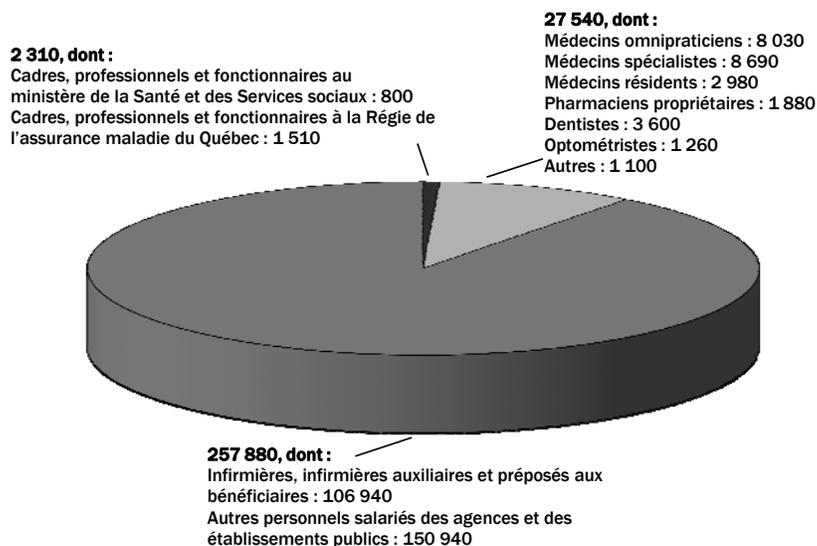
#### Effectif du réseau

Le réseau de la santé et des services sociaux compte sur une main-d'œuvre représentant environ 6,8 % de la population active du Québec. Parmi les quelque 287 730 personnes qui travaillent dans le réseau de la santé et des services sociaux en 2010-2011, on compte approximativement :

- 800 cadres, professionnels et fonctionnaires au ministère de la Santé et des Services sociaux et 1 510 à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ);
- 257 880 salariés – cadres et syndiqués – dans les agences et les établissements publics, dont 106 940 infirmières, infirmières auxiliaires et préposés aux bénéficiaires;
- 27 540 professionnels touchant une rémunération de la RAMQ, dont 8 030 médecins omnipraticiens, 8 690 médecins spécialistes et 2 980 médecins résidents ainsi que 1 880 pharmaciens propriétaires, 3 600 dentistes et 1 260 optométristes.

#### GRAPHIQUE 1

Effectif du réseau de la santé et des services sociaux, 2010-2011  
(en nombre)



## Établissements

Au 31 mars 2011, le réseau de la santé et des services sociaux comprenait 289 établissements, dont 189 publics et 100 privés. Ces établissements constituent des entités juridiques ayant des capacités et des responsabilités légales. Ils sont titulaires d'un permis délivré par le ministre de la Santé et des Services sociaux qui leur permet d'offrir des services correspondant aux cinq grandes missions définies par la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Les établissements gèrent 1 738 installations, ou lieux physiques, où sont offerts des soins de santé et des services sociaux à la population du Québec.

TABLEAU 11

Établissements publics et privés du réseau sociosanitaire québécois par mission<sup>1</sup>  
(en nombre d'établissements au 31 mars)

	2009	2010	2011
<b>Établissements qui assument une seule mission</b>			
Centre hospitalier (CH)	11	11	11
Centre local de services communautaires (CLSC)	2	2	2
Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)	92	90	89
Centre de réadaptation (CR)	50	50	50
<b>Établissements qui assument plus d'une mission</b>			
CLSC-CH	1	1	1
CLSC-CHSLD	14	14	14
CH-CHSLD	21	21	20
CPEJ-CR <sup>2</sup>	16	16	16
CHSLD-CR	1	1	1
CLSC-CH-CHSLD	68	68	68
CLSC-CHSLD-CR	1	1	1
CH-CHSLD-CR	2	2	2
CLSC-CH-CHSLD-CR	10	10	10
CLSC-CH-CPEJ-CHSLD-CR	4	4	4
<b>Nombre d'établissements</b>	<b>293</b>	<b>291</b>	<b>289</b>

Source : MSSS, Fichier des établissements (Système M02), extraction de juin 2011.

- Il existe cinq missions : centre hospitalier (CH), centre local de services communautaires (CLSC), centre de protection de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ), centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) et centre de réadaptation (CR).
- Il s'agit de centres jeunesse qui assument à la fois les missions de CPEJ et de CR.

## 2.2 Volume et nature des soins

Cette section présente brièvement l'évolution du volume et de la nature des soins prodigués.

**TABLEAU 12**

### Volume de soins rendus par programme et service

Programme	Service	Unité de mesure	Volume	
			2009-2010	2010-2011
Santé physique	Jours-présence des clientèles admises	Jour-présence	4 146 501	4 250 044
	Chirurgies	Nombre de chirurgies	486 521	501 955
	Urgence	Visite	3 160 008	3 271 810
	Consultations médicales en établissement	Visite	5 446 350	5 613 731
	Accouchements	Nombre d'accouchements	81 314	81 130
Perte d'autonomie liée au vieillissement	Hébergement en établissement	Jour-présence	13 818 457	13 755 995
	Ressources intermédiaires et ressources de type familial	Jour rétribué	2 577 392	2 805 525
Services à domicile (tous les programmes)	Soins infirmiers à domicile	Usager	261 076	264 697
Déficiência physique	Adaptation - réadaptation	Heure de prestation de services	2 505 194	2 655 320
Déficiência intellectuelle	Ressources intermédiaires	Jour rétribué	1 788 941	1 881 573
	Ressources résidentielles, assistance résidentielle continue	Jour rétribué	362 077	351 325
	Adaptation et soutien à la personne, à la famille et aux proches	Usager	26 784	30 944
Jeunes en difficulté	Signalements	Signalement	74 107	79 914
	Services psychosociaux	Usager	120 567	127 075
Santé mentale	Hospitalisations	Jour-présence	972 190	981 020
	Hébergement	Jour-présence	271 780	234 001
	Services ambulatoires en première ligne	Usager	73 887	80 701

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux, états financiers et Med-Écho 2010-2011.



### 3 SOURCES DE FINANCEMENT POUR CERTAINES ACTIVITÉS

#### Régime public d'assurance médicaments

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution, sur deux ans, des contributions des assurés et du gouvernement du Québec au financement du régime.

Le régime public d'assurance médicaments a coûté 3 952 millions de dollars en 2010-2011. De ce montant, 2 336 millions de dollars ont été assumés par le gouvernement du Québec, soit 59,1 % des coûts liés au régime public d'assurance médicaments. Les contributions des assurés se sont élevées à 1 616 millions de dollars, soit 40,9 %.

TABLEAU 13

#### Régime public d'assurance médicaments (en millions de dollars)

	2009-2010	2010-2011
<b>Contributions des assurés</b>		
Primes	817	874
Franchises et coassurances	724	742
<b>Sous-total</b>	<b>1 541</b>	<b>1 616</b>
<b>Contribution du gouvernement</b>	<b>2 352</b>	<b>2 336</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 893</b>	<b>3 952</b>
<i>Part assumée par les assurés en %</i>	<i>39,6</i>	<i>40,9</i>
<i>Part assumée par le gouvernement en %</i>	<i>60,4</i>	<i>59,1</i>

## Contributions par type d'assurés

Ce tableau explique le détail des contributions de chaque type d'assurés et de celles du gouvernement du Québec.

TABLEAU 14

Contributions par type d'assurés, 2010-2011  
(en millions de dollars)

	Financement				Part assumée par les assurés (%)
	Coûts	Contributions des assurés		Contribution du gouvernement	
		Franchises et coassurances	Primes		
<b>Prestataires d'une aide financière de dernier recours</b>	<b>693</b>	—	—	<b>693</b>	
<b>Personnes âgées de 65 ans ou plus</b>					
Recevant au moins 94 % du Supplément de revenu garanti maximal	194	—	—	194	
Recevant moins de 94 % du Supplément de revenu garanti maximal	1 031	192	123	716	30,6
Ne recevant aucun Supplément de revenu garanti	1 144	312	314	518	54,7
<b>Sous-total</b>	<b>2 369</b>	<b>504</b>	<b>437</b>	<b>1 428</b>	<b>39,7</b>
<b>Autres assurés</b>					
Adultes	831	238	437	156	81,2
Enfants de moins de 18 ans et personnes à charge handicapées	54	—	—	54	
Personnes aux études à temps plein de 18 à 25 ans sans conjoint	12	—	—	12	
<b>Sous-total</b>	<b>897</b>	<b>238</b>	<b>437</b>	<b>222</b>	<b>75,3</b>
<b>Autres<sup>1</sup></b>	<b>-7</b>	—	—	<b>-7</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>3 952</b>	<b>742</b>	<b>874</b>	<b>2 336</b>	<b>40,9</b>

Source : Régie de l'assurance maladie du Québec, *Rapport annuel de gestion 2010-2011*.

1. Ce montant reflète la récupération des sommes auprès des personnes et d'autres ajustements comptables.

## Hébergement des adultes en établissement

Le tableau suivant présente l'évolution des contributions des adultes hébergés et du gouvernement du Québec pour les services d'hébergement en établissement.

L'hébergement des adultes en établissement a coûté 2 700 millions de dollars en 2010-2011. De ce montant, 2 113 millions de dollars ont été assumés par le gouvernement du Québec, soit 78,3 % des coûts liés à l'hébergement des adultes en établissement. Les contributions des usagers se sont élevées à 587 millions de dollars, soit 21,7 %.

TABLEAU 15

### Services d'hébergement en établissement<sup>1</sup> (en millions de dollars)

	2009-2010	2010-2011	2011-2012 <sup>P</sup>
Contributions des adultes hébergés en établissement	584	587	600
Contribution du gouvernement	2 092	2 113	2 172
<b>TOTAL</b>	<b>2 676</b>	<b>2 700</b>	<b>2 772</b>
<i>Part assumée par les usagers en %</i>	<i>21,8</i>	<i>21,7</i>	<i>21,6</i>
<i>Part assumée par le gouvernement en %</i>	<i>78,2</i>	<i>78,3</i>	<i>78,4</i>

P. Résultats préliminaires.

1. Excluant les ressources intermédiaires et les ressources de type familial.

## Transport ambulancier

Les services ambulanciers ont coûté 480 millions de dollars en 2010-2011. De ce montant, 448 millions de dollars ont été assumés par le gouvernement du Québec, soit 93,3 % des coûts liés au transport ambulancier. Les contributions des usagers et des autres organismes se sont élevées à 32 millions de dollars, soit 6,7 %.

TABLEAU 16

Transport ambulancier, 2010-2011  
(en millions de dollars)

	Contributions	(%)
<b>Contributions du gouvernement</b>		
Ministère de la Santé et des Services sociaux	380	79,2
Transports assumés par les établissements de santé <sup>1</sup>	58	12,1
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour les prestataires de la sécurité du revenu <sup>2</sup>	10	2,1
<b>Sous-total</b>	<b>448</b>	<b>93,3</b>
<b>Contributions des usagers et des autres organismes</b>		
Commission de la santé et de la sécurité du travail <sup>3</sup>	—	—
Société de l'assurance automobile du Québec	5	1,0
Particuliers	25	5,2
Autres <sup>4</sup>	2	0,4
<b>Sous-total</b>	<b>32</b>	<b>6,7</b>
<b>TOTAL</b>	<b>480</b>	<b>100,0</b>

1. Coûts selon le tarif en vigueur, dont les transferts interétablissements et les transports justifiés des personnes de 65 ans ou plus.
2. Coûts de transport selon le tarif en vigueur.
3. Les coûts de la Commission sont inférieurs à 90 000 \$.
4. Sont notamment incluses les contributions du gouvernement fédéral, dont le Solliciteur général du Canada, la Défense nationale, les Anciens Combattants et Santé et Bien-être social, les contributions des employeurs et les contributions du ministère de la Sécurité publique (prisons).

Dans les cas où une tarification est appliquée, les contributions des usagers ne couvrent que 20,9 % des coûts des opérations. En effet, la facturation moyenne par transport est de 154,60 \$, alors que le coût réel moyen s'élève à 741,03 \$, d'où la majeure partie des coûts assumée par le gouvernement du Québec. En 2010-2011, le nombre total de transports effectués a été de 648 534.

Cela reflète notamment le fait que le transport en ambulance est gratuit pour les prestataires de la sécurité du revenu et les personnes de 65 ans ou plus, peu importe leurs revenus.

Il n'existe actuellement qu'un seul tarif sur la totalité du territoire québécois, soit 125 \$ pour la prise en charge d'un malade, auquel s'ajoute 1,75 \$ pour chaque kilomètre parcouru en ambulance.

## 4 DÉPENSES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX AINSI QUE LES SOURCES DE FINANCEMENT, 2010-2011

TABLEAU 17

Dépenses par entité, 2010-2011  
(en millions de dollars)

	Entités						
	Total	Fonds consolidé du revenu <sup>1</sup>	Régie de l'assurance maladie du Québec	Fonds de l'assurance médicaments	Autres organismes non budgétaires et fonds spéciaux	Organismes du réseau	Franchises et coassurances <sup>2</sup>
<b>DÉPENSES</b>							
<b>Ministère de la Santé et des Services sociaux</b>							
– Fonctions nationales	483	483	—	—	—	—	—
– Fonctions régionales							
▪ Agences	102	102	—	—	—	—	—
▪ Établissements	16 364	16 364	—	—	—	—	—
▪ Organismes communautaires et autres	455	455	—	—	—	—	—
▪ Autres activités	2 679	2 679	—	—	—	—	—
▪ Service de la dette	942	942	—	—	—	—	—
– Office des personnes handicapées du Québec	13	13	—	—	—	—	—
– Régie de l'assurance maladie du Québec	7 476	7 476	—	—	—	—	—
<b>Sous-total</b>	<b>28 514</b>	<b>28 514</b>	—	—	—	—	—
<b>Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux</b>	<b>252</b>	—	—	—	<b>252</b>	—	—
<b>Régie de l'assurance maladie du Québec</b>							
– Régime d'assurance maladie	5 217	—	5 217	—	—	—	—
– Régime public d'assurance médicaments	3 952	—	3 210	—	—	—	742
– Autres	466	—	466	—	—	—	—
– Frais d'administration	166	—	166	—	—	—	—
<b>Sous-total</b>	<b>9 801</b>	—	<b>9 059</b>	—	—	—	<b>742</b>
<b>Agences et établissements</b>	<b>20 703</b>	—	—	—	—	<b>20 703</b>	—
<b>Autres</b>	<b>4 059</b>	—	—	<b>3 261</b>	<b>718</b>	<b>80</b>	—
<b>Sous-total</b>	<b>24 762</b>	—	—	<b>3 261</b>	<b>718</b>	<b>20 783</b>	—
<b>Transferts entre organismes</b>	<b>-30 664</b>	<b>-26 159</b>	<b>-302</b>	<b>-3 249</b>	<b>-153</b>	<b>-801</b>	—
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX</b>	<b>32 665</b>	<b>2 355</b>	<b>8 757</b>	<b>12</b>	<b>817</b>	<b>19 982</b>	<b>742</b>

1. Inclut les activités du Fonds des services de santé.

2. Dépenses assumées par les usagers au titre de la franchise et de la coassurance du régime public d'assurance médicaments.

TABLEAU 18

Sources de financement par entité, 2010-2011  
(en millions de dollars)

	Entités						
	Total	Fonds consolidé du revenu <sup>1</sup>	Régie de l'assurance maladie du Québec	Fonds de l'assurance médicaments	Autres organismes non budgétaires et fonds spéciaux	Organismes du réseau	Franchises et coassurances <sup>2</sup>
<b>SOURCES DE FINANCEMENT DES DÉPENSES DE SANTÉ</b>							
<b>Fonds des services de santé</b>							
– Cotisations des employeurs	5 765	5 765	—	—	—	—	—
– Cotisations des particuliers	209	209	—	—	—	—	—
<b>Sous-total</b>	<b>5 974</b>	<b>5 974</b>	—	—	—	—	—
<i>Proportion du financement</i>	18,3 %						
<b>Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux</b>							
	252	—	—	—	252	—	—
<i>Proportion du financement</i>	0,8 %						
<b>Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie</b>							
– Taxe sur le tabac	20	—	—	—	20	—	—
<b>Sous-total</b>	<b>20</b>	—	—	—	<b>20</b>	—	—
<i>Proportion du financement</i>	0,1 %						
<b>Contributions du gouvernement fédéral</b>							
– Transferts pour la santé							
▪ Transfert canadien en matière de santé	4 252	4 252	—	—	—	—	—
▪ Fonds de transfert visant la réduction des temps d'attente	58	58	—	—	—	—	—
– Impôts sur revenus des particuliers							
▪ Portion notionnelle de l'abattement spécial du Québec relative au Transfert canadien en matière de santé	1 857	1 857	—	—	—	—	—
– Autres programmes							
▪ Entente relative à la Loi fédérale sur le système de justice pénale pour les adolescents	37	37	—	—	—	—	—
▪ Entente relative à la participation des personnes handicapées au marché du travail	46	46	—	—	—	—	—
▪ Subventions versées aux établissements de santé et autres organismes	173	—	—	—	3	170	—
<b>Sous-total</b>	<b>6 423</b>	<b>6 250</b>	—	—	<b>3</b>	<b>170</b>	—
<i>Proportion du financement</i>	19,7 %						
<b>Total à reporter</b>	<b>12 669</b>	<b>12 224</b>	—	—	<b>275</b>	<b>170</b>	—

TABLEAU 18 (suite)

Sources de financement par entité, 2010-2011  
(en millions de dollars)

	Entités						
	Total	Fonds consolidé du revenu <sup>1</sup>	Régie de l'assurance maladie du Québec	Fonds de l'assurance médicaments	Autres organismes non budgétaires et fonds spéciaux	Organismes du réseau	Franchises et coassurances <sup>2</sup>
<b>Total reporté</b>	<b>12 669</b>	<b>12 224</b>	—	—	<b>275</b>	<b>170</b>	—
<b>Contributions des usagers</b>							
– Régime public d'assurance médicaments							
▪ Primes	874	—	—	874	—	—	—
▪ Franchises et coassurances	742	—	—	—	—	—	742
– Contributions des adultes hébergés	709	—	—	—	—	709	—
– Suppléments pour chambres privées et semi-privées	59	—	—	—	—	59	—
– Contributions parentales et prestations fiscales pour enfants placés en famille d'accueil	49	—	—	—	—	49	—
– Autres contributions des usagers	161	—	—	—	—	161	—
<b>Sous-total</b>	<b>2 594</b>	—	—	<b>874</b>	—	<b>978</b>	<b>742</b>
<i>Proportion du financement</i>	<i>7,9 %</i>						
<b>Contributions d'autres ministères et organismes</b>							
– Contributions d'autres entités, dont la Commission de la santé et de la sécurité du travail, le Fonds d'assurance automobile du Québec et le ministère de la Sécurité publique	308	91	82	—	9	126	—
– Contributions en vertu d'ententes réciproques avec les autres provinces (Régie de l'assurance maladie du Québec)	42	—	42	—	—	—	—
<b>Sous-total</b>	<b>350</b>	<b>91</b>	<b>124</b>	—	<b>9</b>	<b>126</b>	—
<i>Proportion du financement</i>	<i>1,1 %</i>						
<b>Revenus d'autres sources</b>	<b>967</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	—	<b>36</b>	<b>909</b>	—
<i>Proportion du financement</i>	<i>3,0 %</i>						
<b>Total des sources de financement des dépenses de santé et de services sociaux</b>	<b>16 580</b>	<b>12 327</b>	<b>134</b>	<b>874</b>	<b>320</b>	<b>2 183</b>	<b>742</b>
<i>Proportion du financement</i>	<i>50,8 %</i>						
<b>Fonds consolidé du revenu - Impôts et taxes</b>	<b>16 085</b>	<b>16 085</b>	—	—	—	—	—
<i>Proportion du financement</i>	<i>49,2 %</i>						
<b>TOTAL DES SOURCES DE FINANCEMENT</b>	<b>32 665</b>	<b>28 412</b>	<b>134</b>	<b>874</b>	<b>320</b>	<b>2 183</b>	<b>742</b>

1. Inclut les activités du Fonds des services de santé.

2. Contributions des usagers au titre de la franchise et de la coassurance du régime public d'assurance médicaments.



## 5 CONCILIATION DES DÉPENSES DES COMPTES DE LA SANTÉ À PARTIR DES DÉPENSES CONSOLIDÉES DE LA MISSION SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX DANS LES COMPTES PUBLICS

Les données financières aux fins des comptes de la santé sont une consolidation des états financiers des entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec du domaine de la santé.

Les dépenses des comptes de la santé sont différentes de celles de la mission Santé et Services sociaux des comptes publics.

Sommairement, les dépenses de santé des comptes de la santé sont plus élevées que celles de la mission Santé et Services sociaux des comptes publics, étant donné que :

- les comptes de la santé comprennent le coût du régime public d'assurance médicaments assumé par les assurés, alors que les comptes publics ne le comprennent pas;
- le service de dette des organismes non budgétaires, des fonds spéciaux et des organismes du réseau de la santé et des services sociaux est inclus dans les comptes de la santé, alors qu'il est présenté avec la mission Service de la dette dans les comptes publics;
- les comptes de la santé comprennent un nombre plus restreint d'entités, alors que le périmètre comptable du gouvernement est plus large. Par conséquent, certaines dépenses apparentées sont éliminées lors de la préparation des comptes publics, alors qu'elles ne le sont pas lors de l'établissement des comptes de la santé.

La conciliation suivante permet le rapprochement entre les dépenses des comptes de la santé et les dépenses de la mission Santé et Services sociaux dans les comptes publics.

**TABEAU 19**

**Conciliation des dépenses des comptes de la santé à partir des dépenses consolidées de la mission Santé et Services sociaux présentées dans les *Comptes publics 2010-2011***  
(en millions de dollars)

<b>Dépenses consolidées de la mission Santé et Services sociaux dans les <i>Comptes publics 2010-2011</i></b>	<b>30 801</b>
<b>(+) Éléments non considérés dans la mission Santé et Services sociaux</b>	
Coût des médicaments assumé par les participants au régime public d'assurance médicaments (franchises et coassurances)	742
Dépenses d'intérêts des organismes non budgétaires, des fonds spéciaux et des organismes du réseau de la santé et des services sociaux présentées au Service de la dette	408
Dépenses classées dans d'autres missions aux fins des comptes publics	127
<b>(+) Éléments éliminés lors de la consolidation dans les comptes publics</b>	
Contribution du gouvernement, en tant qu'employeur, au Fonds des services de santé	484
TVQ sur les dépenses de fonctionnement des organismes du réseau de la santé et des services sociaux	103
<b>DÉPENSES AUX FINS DES COMPTES DE LA SANTÉ</b>	<b>32 665</b>





[msss.gouv.qc.ca](http://msss.gouv.qc.ca)